



PROTECTION DES ORGES

Gagner un passage fongicide, est-ce possible ?

 **BASF**

We create chemistry



Traitez moins...



Les agriculteurs relèvent le défi d'une agriculture plus écologique en ajustant la conduite de leurs cultures :

- Mise en œuvre des leviers agronomiques les plus pertinents à l'échelle de l'exploitation
- Optimisation de l'utilisation des produits de protection des plantes

Cela se traduit par la recherche de l'IFT* le plus bas possible. Depuis plusieurs saisons, de plus en plus d'agriculteurs prennent en compte ce critère dans leurs choix de protection des cultures.

* Indice de Fréquence de Traitement

... sans sacrifier la qualité et la quantité de la production



Pour autant, le **rendement** reste encore un des principaux critères visés par les agriculteurs lorsqu'ils établissent leur itinéraire cultural :

Lors du choix de la variété d'orge d'hiver

(1^{er} critère cité par 22% des agriculteurs**)

Lors du choix des solutions de protection fongicide

(1^{er} critère noté 3,44 sur 4 par les agriculteurs**)

** Etude ENSAIA « Nouveau concept de protection des orges d'hiver contre les maladies foliaires à partir de la semence » réalisée en 2021 auprès de 150 agriculteurs producteurs d'orges.

15 q/ha

nuisibilité moyenne des maladies des orges d'hiver



Rhynchosporiose, maladie précoce la plus préjudiciable pour les orges d'hiver

Protéger son orge de la semence à la dernière feuille, **ÇA CHANGE TOUT !**

Systiva® est le traitement de semences qui bouscule les standards de la protection fongicide des orges d'hiver pour :

**Sécuriser
le potentiel
des parcelles**

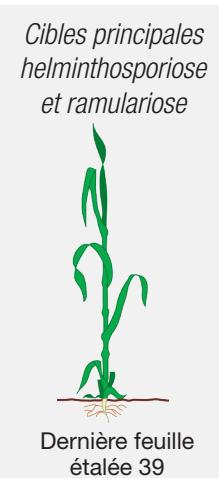
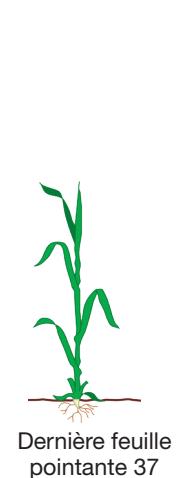
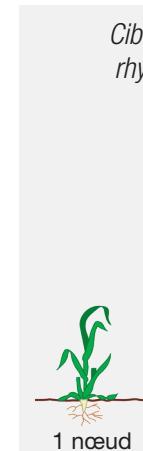
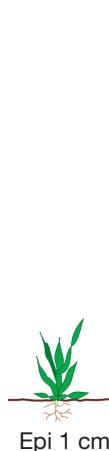
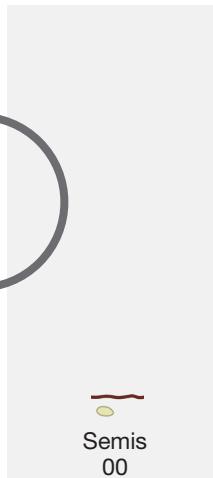
**Faire gagner
du temps**

**Réduire
le nombre de
passages de
pulvérisateur**



Systiva® s'utilise en situations à risques rhynchosporiose, oïdium ou rouille naine. Dès le semis, avec Systiva®, l'agriculteur raisonne différemment son itinéraire de protection fongicide des orges en tenant compte de la sensibilité variétale aux maladies et de son territoire de production.

Recommandations d'utilisation de Systiva® sur orges d'hiver



1
PASSAGE
EN MOINS


Traitements
sans SDHI



Utiliser Systiva® en traitement de semences, ÇA CHANGE TOUT !

Sécuriser son rendement

Systiva® contrôle efficacement les maladies foliaires précoces telles que la rhynchosporiose, l'oïdium et la rouille naine.

Systiva® apporte également un effet « dynamisant » dès la levée (sur la germination, le développement de la biomasse végétative et du système racinaire).

Efficacité de Systiva® en début de cycle sur orge d'hiver (semis de l'automne 2020 - Lorraine)



Témoin - TS de référence

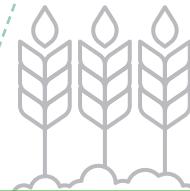


Systiva® + Premis® 25 FS



Gagner un passage fongicide

Systiva® protège l'orge d'hiver jusqu'au stade Dernière Feuille Étalée (DFE). L'application d'un fongicide foliaire réalisé traditionnellement aux stades 1 à 2 nœuds de l'orge pour lutter contre la rhynchosporiose, l'oïdium et la rouille naine n'est plus nécessaire.



Contribuer à de nouveaux itinéraires agroécologiques

En diminuant le nombre de traitement fongicide foliaire, Systiva® permet de réduire l'IFT fongicide de l'orge.

Illustration de la réduction de l'IFT fongicide grâce au programme Systiva® sur orge d'hiver

Programme de référence OH

TS de référence



Programme Systiva® OH



1
PASSAGE
EN MOINS

Traitement
sans SDHI

Total IFT fongicide



Total IFT fongicide



Protéger son orge de la semence à la dernière feuille avec Systiva®, ÇA CHANGE TOUT !



POUR PLUS
D'INFORMATIONS,
RAPPROCHEZ-VOUS
DE VOTRE CONSEILLER

Produit	Systiva®
AMM	N°2140051
Composition	333 g/L Xermium® (nom d'usage de la substance active fluxapyroxad)
Formulation	Suspension concentrée pour traitement des semences
Cultures et usages autorisés	ORGES : Maladie de la semence : fusariose, helminthosporiose (<i>D. Gramineum</i>), charbon nu (OH uniquement) Maladies foliaires : rhynchosporiose, oïdium, rouille naine, helminthosporiose (<i>D. teres</i>), ramulariose
Dose autorisée	0,15 L/q (pour 140 Kg/ha, 70 g s.a/ha)
Nombre maximum d'application	1

Pour aller plus loin



BASF France S.A.S. Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex. N° d'agrément : Agrément IF020022 – Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Premis® 25 FS - AMM n° 2100002 - Composition : 25 g/L triticonazole. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Mars 2022. Crédits photos : BASF, ARVALIS - Institut du végétal, Getty Images. 978CEFE0222R.

Systiva® : SGH07, SGH09 - Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel - H410 : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Premis® 25 FS : H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**